PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

CONDITIONS POUR UN EXCELLENT ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ

Niali Armand-Privat PILLAH
Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
pillahniali@yahoo.fr

Résumé :

L'université est l'un des lieux d'éducation en vue de procurer à la société ce dont elle a besoin pour sa prospérité. C'est la raison pour laquelle un enseignement de très bonne qualité s'avère nécessaire dans les établissements publics et privés. Pour que cet objectif soit effectif, il convient que les formateurs et les apprenants évoluent dans un environnement sain. Ce qui sous-entend que les infrastructures sont à la fois en nombre suffisant et adaptées aux défis du présent et du futur dans le respect des droits humains. Les enseignants-chercheurs ne peuvent vraiment donner le meilleur d'eux-mêmes que s'ils ont un salaire et des primes qui leur permettent de faire de sérieuses recherches : achats de documents, participation aux colloques nationaux et internationaux, conduites d'enquêtes sur le terrain, investigations scientifiques dans des laboratoires personnels, privés ou publics. Un autre facteur qui contribue au prestige de l'école et à la grandeur de la nation est d'octroyer régulièrement aux enseignants-chercheurs des bourses d'études à l'étranger afin qu'ils soient toujours connectés aux progrès réalisés dans le monde, dispensent des cours de très haut niveau et rédigent des articles et livres d'excellente qualité. C'est à ce prix que les universités africaines pourront, sans complexe, se mesurer à celles des pays dits développés et figurer parmi les meilleures du monde.

Mots clés : Bourse, Droit, Enseignant-chercheur, Étudiant, Excellence, Liberté, Salaire.

Abstract:

The University is one of the places where students get educated in order to preserve society's human character and provide it with what it needs for its prosperity. This is why very good quality education is necessary in both public and private establishments. For this objective to be effective, trainers and learners must evolve in a healthy environment. This implies that the

infrastructures are in sufficient number and adapted to the challenges of the present and the future, that respect for human rights is really observed. Teacher-researchers can only really give the best of themselves if they have a salary and bonuses that allow them to do serious research: purchase of documents, participation in national and international colloquia, conduct of field surveys, scientific investigations in personal, private or public laboratories. Another factor that contributes to the prestige of the school and to the greatness of the nation is to regularly grant teacher-researchers scholarships to study abroad so that they are always connected to the progress made in the world, give very high-level courses and write excellent quality articles and books. It is at this price that African universities will be able, without complex, to measure up to those of so-called developed countries and be among the best in the world.

Keywords : Excellence, Freedom, Right, Salary, Scholarship, Student, Teacher-researcher.

Introduction

La reconnaissance des universités et grandes écoles comme temples du savoir est une réalité mondialement admise. Mais elles ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Les classements d'ordre planétaire, continental, régional et national effectués chaque année[1], pour désigner les meilleures en leur sein, sont le témoignage qu'il existe entre elles une inégalité de rendement et de prestige. Leur hiérarchisation est motivée par plusieurs raisons dont celle-ci : permettre à tout pays de s'autoévaluer, c'est-à-dire de mesurer l'effort qu'il lui revient de fournir pour demeurer devant les autres nations ou réduire, combler totalement le retard qu'il accuse vis-à-vis de celles-ci ou encore pour les dépasser.

Cette compétition est prise très au sérieux, car l'école est l'un des facteurs clés qui permet de quantifier ou de qualifier le niveau de développement des

[1] S'agissant des entités scientifiques qui établissent le classement des palmarès entre toutes les universités et grandes écoles publiques comme privées du monde entier, les trois les plus célèbres et respectées en leur sein sont : Le classement de Shanghai encore connu sous l'appellation d'Academic Ranking of World University, Le classement THE (Times World University Ranking) et Le classement QS (QS World University Ranking).

États. C'est pourquoi les dirigeants politiques, consciencieux bâtissent des universités et grandes écoles qui relèvent, avec *maestria* les défis actuels et futurs de leurs patries, exhortent le secteur privé à les accompagner dans cette dynamique.

L'amour pour les établissements les plus performants est également une affaire des citoyens de toutes les stratifications sociales. C'est ainsi que les parents encouragent leurs enfants à étudier durement afin qu'ils soient orientés dans des établissements de renommée nationale ou internationale ou en vue de leur admission à des concours qui les introduiront dans certaines grandes écoles ou universités de références.

Suivre les cours dans ces hautes sphères du savoir entretient l'espoir d'être compté parmi les personnes qui ont le plus de chance d'être recrutées, au terme de leurs formations, par la fonction publique et, surtout, par une entreprise privée respectable, qui rémunère très bien ses salariés et les fait travailler aussi dans un environnement répondant aux normes du Bureau Internationale du Travail. La fréquentation d'un établissement d'excellence serait donc une clé qui ouvre les portes de l'emploi et garantit un avenir radieux (S. Dumoulin, 2013, p. 116). Pour réaliser ce rêve, des parents font d'énormes sacrifices en sollicitant, en dehors des heures de classe ordinaires, l'expertise de professeurs ou d'autres personnes, qu'ils payent à prix d'or, en vue du renforcement des capacités de leur descendance.

Qu'est-ce qui fait la particularité de ces temples exceptionnels de la connaissance ? L'élucidation de ce problème exige de nous la réponse aux questions suivantes : dans quels contexte ou cadre les étudiants sont formés dans les universités et grandes écoles ? Quel est l'indice de sécurité et du respect des droits de l'homme qui prévaut en leur sein ? Notre article a pour dessein de démontrer que l'excellence ne dépend ni du hasard ni de la subjectivité des citoyens *lambda* ni de la décision arbitraire des politiques mais elle est l'aboutissement d'un travail scientifique bien conçu et exécuté suivant des voies et moyens adéquats. Il y a donc des critères à observer scrupuleusement pour qu'une université ou une grande école soient acceptées dans le cercle

actuellement très restreint des établissements dispensant un enseignement d'excellence. C'est le respect de ces conditions qui meuble notre réflexion relative aux solutions à la crise des universités en Afrique. Pour atteindre ce but, notre travail s'articule en deux axes. Le premier met en lumière les facteurs qui favorisent une très bonne formation théorique et pratique des étudiants, tandis que le second s'intéresse au rôle déterminant que jouent la sécurité et le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine dans la compétence et la considération des universités et grandes écoles. Les méthodes socio-historique, démonstrative et critique servent de fil conducteur dans l'argumentation de notre travail.

1. Contexte de la formation des étudiants

Dispenser des cours de qualité revient, avant tout, à dire que les enseignants ont non seulement le diplôme requis pour exercer leur métier mais aussi le niveau intellectuel convenable pour occuper leur poste. Il n'est donc pas normal que dans nombre d'universités et grandes écoles privées, hors-la-loi, travaillent des formateurs qui n'ont qu'un BTS, une licence, une maîtrise et qui, en raison de leurs lacunes de rendement, compromettent gravement et durablement une partie du destin de leurs pays, voire de l'Afrique. Bref, ils n'ont pas le diplôme universitaire officiellement reconnu, c'est-à-dire le doctorat, pour remplir efficacement les tâches qui leur sont confiées. En plus de dispenser des enseignements au rabais, ils dirigent, malheureusement, des mémoires de BTS et de Master.

La Côte-d'Ivoire est victime de ce genre de pratiques. Elle subventionne une grande partie des établissements supérieurs privés parce qu'elle y oriente certains nouveaux bacheliers. Les autorités ivoiriennes doivent mettre de l'ordre dans l'enseignement supérieur privé en incitant les fondateurs ou propriétaires des universités et grandes écoles à embaucher les milliers de docteurs qui sont, depuis des années interminables, à la recherche d'un premier emploi. Leur recrutement devrait être également déclaré à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et leur salaire sensiblement égal à celui de leurs collègues du secteur public.

Le recrutement des docteurs qui est plus qu'urgent indique nettement que l'élément central de la prouesse des établissements d'excellence est le corps des enseignants-chercheurs. C'est pourquoi, pour un enseignement de très bonne qualité, la première priorité à prendre en compte est la formation des futurs enseignants-chercheurs, depuis la première année d'université à la soutenance de la thèse de doctorat. Étant donné qu'il est quasiment impossible de détecter, dès leur entrée à l'université ou dans une grande école, les étudiants qui deviendront des enseignants-chercheurs, il est raisonnable et responsable de faire comme si tous les étudiants étaient de potentiels enseignants-chercheurs et de leur dispenser des cours d'un très haut niveau.

Pour que les enseignements ne soient pas au rabais, il est impératif qu'ils se déroulent dans le temps normal prévu et non en-dessous de celui-ci, faute d'amphithéâtres, de salles de travaux dirigés (TD) ou de travaux pratiques (TP). Par exemple, un cours de vingt-et-une heures ne devrait pas être réduit à cinq heures et un groupe de travaux dirigés ou de travaux pratiques qui est supposé compter vingt-cinq apprenants ne devrait pas en avoir soixante-quinze. Pourquoi le temps et le nombre sont, pédagogiquement parlant, si importants dans l'élévation intellectuelle des étudiants ?

L'une des raisons capitales est que la maquette pédagogique et l'emploi du temps universitaires ne s'établissent nullement au hasard et par n'importe quel individu, car cette tâche, pour une question d'efficacité et de scientificité, revient à des spécialistes (T. Dromard, 2011, p. 14) : ils savent le temps nécessaire, concernant telle ou telle matière, pour que l'enseignant-chercheur atteigne l'objectif de son cours, c'est-à-dire se fasse comprendre de façon satisfaisante par son auditoire. S'agissant de l'effectif des apprenants par groupe de TD ou de TP, les spécialistes de l'école n'ignorent pas non plus qu'au-delà d'un certain nombre d'étudiants le but initial poursuivi par le formateur ne peut être adéquatement atteint.

Pendant la manipulation du matériel d'apprentissage (microscopes, produits chimiques, cobayes, *etc.*), le temps et l'attention que consacre le pédagogue à chaque apprenant s'amenuisent car l'excès des personnes à sa

charge nuit à la qualité de son travail. Les infrastructures consacrées aux cours jouent un rôle décisif dans la qualité de l'enseignement dispensé. Nous faisons, entre autres, allusion au bon fonctionnement des ampoules, des microphones et de la logistique dans son ensemble.

Une université ou une grande école qui ne possèdent pas de bibliothèque ou qui en ont une, mais celle-ci est pauvrement pourvue en matériels didactiques que requièrent les études supérieures peuvent être sûres de ne pas figurer parmi des établissements d'élites de leur pays. La bibliothèque, qu'elle soit physique ou numérique, est « le laboratoire, le terrain d'expérimentation des nouvelles formes d'écriture et de lecture » (F. Roche, 2013, p. 149).

Elles sont des réservoirs de savoirs qui viennent en renfort aux connaissances véhiculées par les enseignants-chercheurs, parce que bien que les objectifs de ceux-ci soient atteints à l'issue de leurs cours, ces enseignements ne se suffisent pas à eux-mêmes. L'étudiant ne peut donc tout apprendre auprès de ses encadreurs pédagogiques parce que telle n'est nullement la vocation des universités et grandes écoles qui lui enseignent ce dont il aura besoin pour s'orienter dans la vie avec assurance. Ce qui explique que même si Albert Einstein était considéré au départ comme un cancre car il « était lent et avait du mal à apprendre par cœur » (H. Prolongeau, 2007, p. 53), l'essentiel des connaissances qu'il a emmagasinées pendant son *cursus* scolaire et universitaire combiné à ses nombreuses et assidues lectures de sa vie de travailleur lui a permis de devenir « une légende vivante » (S. Veille, 2013, p. 44), le plus grand savant de tous les temps. La finalité des enseignements universitaires justifie l'usage des bibliothèques afin que les étudiants soient mieux outillés pour comprendre et critiquer le contenu des cours.

Si la bibliothèque est l'affaire de tous les étudiants, tel n'est aucunement le cas des laboratoires scientifiques qui concernent exclusivement les étudiants des sciences expérimentales[2]. L'absence d'instruments d'investigations dans ces

[2] Nous ne nions point ni ne négligeons l'existence des laboratoires en sciences humaines, en littérature, en mathématiques et dans les autres disciplines qui ne sont pas considérées comme des sciences expérimentales. Par exemple, à

disciplines ou le manque du minimum qu'exige un laboratoire scientifique pour former dignement les travailleurs d'aujourd'hui et ceux de demain excluent logiquement les établissements qui vivent cette réalité de la cour des grands. Par exemple, les cours de physique ou de chimie qui sont purement théoriques sont improductifs, car personne de sensé ne peut, aujourd'hui, fonder un espoir solide et durable sur le néant ou envisager de faire des pays africains des États émergents à partir du vide, du rien : les enseignants-chercheurs et les étudiants ne sont pas Yahvé qui, selon les chrétiens, a créé le monde et tout ce qu'il contient à partir de rien ou si l'on veut à partir de sa simple parole (Gen. I, 1-31).

L'absence de phase scientifique pratique est un véritable « poison », car elle frustre, démotive les enseignants-chercheurs et les étudiants. Dans le pire des cas, elle les pousse à s'expatrier pour travailler ou étudier dans de meilleures conditions (même en Europe et dans les autres continents, lorsque les critères pour travailler et étudier dans d'excellentes conditions ne sont pas réunis, nombre d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de thésards et d'étudiants s'exilent en vue de mener des activités dans un environnement plus accueillant et valorisant (J. Remy, 2009, p. 61-66). Cette réalité témoigne que prendre soin du matériel d'étude et de travail des universités et grandes écoles comme la prunelle des yeux est un devoir pour les laborantins, les étudiants, les chercheurs et les enseignants-chercheurs : par exemple, lorsque les étudiants détruisent ou volent le matériel de recherches, lors de leurs grèves, c'est à eux-mêmes qu'ils font du tort et pas vraiment au pouvoir politique qui ne se presse, généralement, pas de remplacer le matériel vandalisé, afin de les punir ou pour d'autres motifs.

Mais, les principaux responsables de l'état calamiteux des laboratoires sont les dirigeants politiques africains qui participent directement ou indirectement à la dévalorisation des formateurs et à la crétinisation des apprenants, quand ils n'incluent guère l'école dans la liste de leurs priorités gouvernementales ou lorsqu'ils n'appliquent point rigoureusement les objectifs éducationnels qu'ils se sont fixés. Il est ainsi primordial que ceux-ci sortent de leur laxisme,

---

Ouagadougou, nous avons le Laboratoire de Philosophie (LAPHI) de l'Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo qui est très actif et efficace.

investissent massivement dans l'instruction des apprenants, du préscolaire au supérieur : la Chine et la Corée du Sud, qui étaient au même niveau de développement que la plupart des pays africains dans les années 1960, rivalisent actuellement avec les nations dites développées grâce au caractère tout particulier qu'elles ont accordé et continuent d'accorder à la locomotive de leur essor qu'est l'école.

La culture ou la tradition de l'excellence n'est donc pas due au hasard, à une génération spontanée, mais à une planification rigoureuse des gouvernants concernant l'école publique et des entrepreneurs s'agissant de l'école privée. À ce sujet, les pays africains ont l'obligation de s'inspirer de ce que les autres continents possèdent de bien et de beau pour se recréer, le devoir de copier ce que certains parmi eux réalisent d'admirable. Ils ont également la mission de ne pas se contenter de consommer ce qu'autrui leur exporte en proposant au monde leurs découvertes et inventions à envergure internationale ou universelle. Le groupe Université Centrale de Tunisie est l'un des fleurons de l'enseignement supérieur privé en Afrique. Sa compétence s'apprécie, entre autres détails, dans sa formidable collaboration avec le patronat : « Des programmes co-construits avec des employeurs mettent en adéquation les programmes de l'Université Centrale et les besoins du marché de l'emploi » (*Jeune Afrique*, 2017, p. 69). Cet établissement forme des étudiants qui n'ont pas vraiment peur de la période post-étude, puisqu'il leur garantit presqu'à cent pour cent un emploi au terme de leur formation.

Cette politique, qui accorde du prix à l'employabilité, prévient aussi les troubles sociaux liés au chômage et participe à la prospérité de la collectivité. Les relations entre l'école, l'État patronat et le patronat ne sont cependant pas parfaites car trop de diplômés formés par les institutions privées et publiques sont sans travail. Dans chaque discipline, les maquettes pédagogiques et les contenus des cours sont à modifier régulièrement, surtout en fonction du contexte historique et des besoins avérés du marché afin de former des étudiants et des travailleurs nationalement et internationalement compétitifs et employables.

S'agissant de la suppression de certaines filières estimées non opérationnelles[3], elles sont, généralement, victimes de préjugés défavorables dans la mesure où toutes les disciplines se valent. Le fort taux de sans-emplois et de chômeurs s'explique aussi par le retrait des investisseurs étrangers de certains pays africains ou la crainte de ceux-ci de s'y installer en raison de la corruption endémique, du terrorisme, des récurrents coups de force et des guerres civiles qui les handicapent.

Autrefois, les universités et grandes écoles étatiques étaient en phase avec les aspirations, les projets, les réalités nationales publiques et privées : cette osmose facilitait l'embauche des étudiants issus de celles-ci. Cependant, à un certain moment de leur développement, les nations africaines se sont subitement et tristement rendus compte des limites de leurs objectifs éducationnels, faute d'infrastructures suffisantes pour accueillir tous les bacheliers. Ce qui a nécessité la naissance des universités et grandes écoles privées (C. Marot, 2013, p. 43).

Pour être encore plus compétitifs, des établissements, qui n'appartiennent pas à des pays anglophones, jugent que l'une des conditions pour figurer parmi les universités et grandes écoles d'excellence est de dispenser tous leurs cours ou une partie de ceux-ci en anglais parce qu'il est la langue des affaires et de la mondialisation (S. Dumoulin, 2013, p. 116 et R. Kéfi, 2010, p. 29-30). Les établissements les plus audacieux font même venir d'éminents enseignants-chercheurs des meilleures grandes écoles et universités de la planète pour dispenser des cours à leurs étudiants. Parmi ceux-ci, se distingue l'African Institute for Mathematical Sciences-Next Einstein Initiative (AIMS-NEI) créé en

[3] Des hommes politiques, totalitaristes et sans culture solide, dont Gnamien Konan (D. N'Goran, K. Kloinwhele et É. M. Adjoumani, 2014), l'ex-ministre ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et Paul Kagamé (V. N. Atangana, 2021 et La Banque Mondiale, 2014), l'actuel président du Rwanda, jugent que, pour une école de l'excellence, certaines disciplines, principalement les sciences humaines et les lettres, sont à supprimer de l'enseignement supérieur. Pour eux, l'État perd énormément d'argent en payant inutilement les enseignants-chercheurs qui les enseignent et en prenant aussi en charge les étudiants de ces filières alors qu'elles ne sont nullement, d'un point de vue pratique, indispensables, pourvoyeuses de capitaux et d'emplois comme c'est le cas pour les STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques).

Afrique du Sud par un cosmologiste mondialement respecté, Neil Turok. Ce centre s'internationalise car il ne cesse de s'implanter, çà-et-là, en Afrique et son fondateur est convaincu que, dans quelques dizaines d'années, « « 'Le futur Einstein sera Noir » » (V. Gairin et O. Recasens, 2014, p. 122), c'est-à-dire originaire de l'Afrique subsaharienne.

À côté de la bataille des établissements qui fait rage, se signale, également, celle entre les étudiants qui a atteint son paroxysme dans la mesure où, pour avoir le plus de chance d'être recrutés, les apprenants s'efforcent, de plus en plus, d'obtenir les plus hauts et rares diplômes dans les meilleurs établissements (S. Dumoulin, 2013, p. 115-116), qui sont aussi les plus chers ou les plus difficiles d'accès par voie d'orientation ou de concours.

Pour remédier, partiellement, à la mort de l'État providence et au déficit d'investisseurs privés nationaux et étrangers, les pays africains encouragent, désormais, l'auto-emploi. Au Burkina Faso, par exemple, en 2008, avait débuté « un programme de formation à l'entrepreneuriat visant 5000 jeunes par an » (M. Devey, 2009, p. 64). Les meilleurs projets étaient récompensés par un crédit non assorti d'une quelconque garantie qui nécessitait néanmoins « un parrainage fourni par le fonds d'appui aux initiatives des jeunes » (M. Devey, 2009, p. 64). Par l'auto-emploi, le pouvoir politique reconnaît que les excellents projets et réalisations ne peuvent guère émaner uniquement de lui et des entreprises privées.

L'un des défauts de l'école contemporaine africaine, surtout francophone, est que la grande majorité des enseignants-chercheurs ne savent rien de l'entrepreneuriat, ignorent comment monter un projet de financement et ne comptent que sur leurs maigres soldes pour survivre parce qu'ils n'ont pas appris, à l'école, à s'auto-employer. C'est l'une des raisons pour lesquelles la plupart de leurs grèves échouent : ils ne sont pas autonomes mais dépendent exclusivement de leurs salaires payés par l'État patronat et le patronat qui, parfois de façon arbitraire et illégale, refusent de les rémunérer pour « casser » leurs grèves.

Cette lamentable vérité montre bien qu'il est urgent que soit, du primaire au supérieur, enseigné aux apprenants à s'auto-employer, à compter d'abord

sur eux-mêmes avant d'espérer recevoir quelque privilège que ce soit des employeurs. Ici, renaît le pouvoir politique de J. Locke qui n'a nullement pour rôle premier de créer des emplois mais de garantir le bien public ainsi que la liberté, la vie et les biens des gouvernés (J. Locke, 1965, p. 11, 49). Parmi les seconds rôles du pouvoir politique figurent l'instruction et l'embauche des citoyens (J. Locke, 2013, p. 25, 41).

Les Africains, principalement ceux qui sont démunis, sont des experts en débrouillardise et, tôt ou tard, grâce à leurs expériences théoriques et pratiques acquises dans une université, une grande école et dans la vie ordinaire, ils cesseront de tendre la main pour implorer l'aide d'autrui afin de se prendre eux-mêmes en charge. L'afro-optimiste et proche du fondateur de l'AIMS-NEI, Mamadou Sangharé, exprime très bien cette pensée : « "Neil Turok a réveillé un rêve [...]. L'Afrique est empêtrée dans des problèmes qui paraissent insurmontables, mais elle a pour elle sa jeunesse, son énergie et cette capacité à se débrouiller toute seule en toutes circonstances" » (V. Gairin et O. Recasens, 2014, p. 122) qui la feront sortir de l'abîme où elle se trouve présentement. L'abandon de l'amateurisme politique par les gouvernants, la réforme de l'école ainsi que le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine, que réclame l'histoire actuelle de l'Afrique, participeront à la réalisation de l'indépendance véritable et de l'émergence de ce magnifique continent.

2. Droits de l'homme et exigence d'excellence dans les universités

Le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine est l'un des baromètres qui indiquent le degré de démocratie qui règne au sein d'une université ou d'une grande école et, par contrecoup, dans un État. Par exemple, enseigner ou suivre des cours dans un établissement donné sans avoir peur de critiquer objectivement et respectueusement ses étudiants, ses personnels technique, administratif et enseignant, le pouvoir politique en place, telle ou telle personnalité politique ou les personnes influentes du pays, de la région, du continent ou du monde entier, est un gage de sécurité relatif à la franchise universitaire. Cette liberté est également un frein à la dépression et favorise l'esprit de tolérance, le dialogue fraternel, l'épanouissement individuel et

collectif ainsi que la saine concurrence entre les formateurs mais aussi entre les apprenants d'une même université ou grande école ou de différents horizons.

Le droit de manifester pacifiquement en vue de revendiquer ceci ou cela par une grève légale et légitime, un sit-in, une pétition, une marche ou par d'autres canaux, sans crainte de voir son salaire ou sa bourse suspendus, d'être exclu de la fonction publique ou de la structure publique dans laquelle l'on est apprenant, de l'établissement privé dans lequel l'on est étudiant ou travailleur ou de subir toute sorte d'intimidation verbale ou physique de qui que ce soit, est consubstantiel à la liberté d'expression, d'opinion et de pensée. Il crée notamment un climat de confiance et de respect entre les différents acteurs de l'école et participe au rayonnement de celle-ci. Tous les voies et moyens de lutte non violente qui prennent en compte le respect des droits de l'homme et la dignité de l'être humain sont comme un médicament en ce sens qu'ils guérissent l'école de ses maux, la déparasitent, la vaccinent contre les dangers qui la guettent.

Lorsque la violence injustifiée[4], orchestrée par les autorités politiques, les présidents, recteurs ou directeurs d'établissement, les personnels enseignant, administratif et technique, les étudiants et autres personnes, s'invite, dans le milieu universitaire, alors l'école se transforme en une bombe aux conséquences énormes. Une école caractérisée par la violence ne peut mettre au monde que des monstres, des adeptes de la force gratuite et irresponsable. Soro Guillaume et Eugène Djué sont quelques-uns des terroristes engendrés par l'anarchie scolaire et universitaire qui régnait, dans les années 1990, en Côte-d'Ivoire.

Soro Guillaume, par exemple, après avoir semé, en tant qu'étudiant, la terreur dans les secteurs de l'éducation ivoirienne (D. K. N'Goran, 2015, p. 117-128) a fini par attaquer son pays, à la tête d'une rébellion armée, le 19 septembre 2002 (K. Soro, 2005, p. 17-24, 81-113). Aujourd'hui, il est un fugitif parce que la justice de son pays a lancé un mandat d'arrêt international contre

[4] Pour Locke, l'usage irresponsable et arbitraire de la violence psychologique, verbale, écrite, physique, etc., contre un individu, un groupe de personnes ou un pays crée l'état de guerre, aussi bien dans l'état de nature que dans la société politique : « l'exercice illégal de la force contre la personne d'un homme crée l'état de guerre, qu'il existe ou non un juge commun » (J. Locke, 1977, p. 84).

lui, l'accusant de malversation financière et de vouloir renverser le régime politique ivoirien en place. Quelle est l'importance de parler de celui-ci ici ? C'est tout simplement parce qu'il sert de mauvais exemple à certains jeunes qui ne jurent que par lui. De quoi il s'agit ?

Des jeunes gens sont persuadés qu'ils n'ont point besoin de faire de longues études ou d'aller à l'école pour réussir dans la vie dans la mesure où il est possible d'être jeune et d'occuper de hauts postes étatiques, de s'enrichir rapidement, d'être craint et respecté. En d'autres termes, ce ne sont pas vraiment les études universitaires qui ont permis à Soro de remplir les fonctions de député, de ministre, de premier ministre, de président de l'Assemblée nationale et de connaître une renommée internationale, mais la violence aveugle depuis son statut de secrétaire général national de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte-d'Ivoire (Fesci) à celui de chef de guerre sanguinaire. À dire le vrai, il n'a aucunement inventé la violence scolaire et universitaire ivoirienne mais l'a amplifiée, et la guerre civile qu'il « a créée » a aggravé la situation : la drogue circule à flot de l'école primaire à l'enseignement supérieur. Il en est, malheureusement, de même pour l'alcool.

Le résultat est qu'il y a de plus en plus d'écoliers, d'élèves et d'étudiants irrespectueux, paresseux et tricheurs qui croient pouvoir tout obtenir au moyen de la force verbale ou physique et de la ruse. C'est ainsi qu'il y en a qui courent même le risque de se faire remplacer par des « mercenaires », c'est-à-dire des condisciples ou autres personnes lors des examens. Cette triste réalité justifie la présence obligatoire des enseignants-chercheurs convoqués à la surveillance des épreuves écrites et pratiques des apprenants et la vérification de l'authenticité de leurs mémoires et thèses en vue d'éviter les plagiats. Chose plus choquante, c'est que parmi les formateurs se dénombrent notamment des tricheurs (C. Bonneau, 2008, p. 59). Les enseignants-chercheurs (les chercheurs aussi) trichent parce qu'ils rêvent de gloire, sont en quête d'une promotion (inscription sur une liste du CAMES, etc.), sont mis sous pression par les sources de financement de leurs recherches qui attentent d'eux des résultats rapides et concrets, principalement ceux qu'elles pourront exploiter, etc.

Les mauvais comportements au sein des établissements sont multiformes : sous prétexte de grève, des étudiants, par exemple ceux de la Fesci et du Comité des élèves et étudiants de Côte-d'Ivoire (CEECI) se permettent de détruire les infrastructures universitaires, empêchent l'accès des établissements à qui que ce soit et n'hésitent pas à chasser des amphithéâtres, des salles de TD et TP, des bureaux, la plupart du temps violemment, leurs condisciples et les enseignants-chercheurs. Quand les boursiers perçoivent leurs payes, ils les obligent, verbalement ou physiquement, de leur remettre une partie de celles-ci. La corruption et la violence qui caractérisent nombre de dirigeants politiques, de travailleurs ne débutent nullement quand ils commencent à occuper un poste politique ou à exercer un métier mais depuis leurs années d'études. Pour mettre complètement fin à la violence ou la réduire considérablement dans les structures universitaires, surtout que parfois des enseignants-chercheurs sont violents ?

Adresser, selon la gravité des forfaits commis, des avertissements verbaux ou écrits aux fauteurs de troubles (les étudiants, l'un quelconque des personnels ou les responsables des établissements). Les sanctionner aussi, objectivement, lorsque cela s'impose, car l'impunité conduit au libertinage et à la compromission de l'avenir de l'éducation et donc du futur du pays. Ne pas punir alors que la situation exige la condamnation du fautif, c'est s'illustrer comme son complice, un ennemi de l'excellence, principalement de la patrie. Une école d'excellence est, généralement, vue comme un havre de paix, un lieu qui inspire la confiance, garantit la sécurité et la justice en son sein et procure la joie d'enseigner et d'apprendre. C'est pourquoi, il est bien d'adapter l'école africaine aux réalités du XXIe siècle, à savoir installer des caméras dans les amphithéâtres, les salles de TD et de TP, les bureaux, les restaurants, la cour, *etc.*, afin que les mouvements des uns et des autres soient identifiés, qu'on sache qui a posé tels ou tels actes immoraux. L'omniprésence des caméras dissuadera les personnes animées de mauvaises intentions de passer aux actes, c'est-à-dire de vandaliser l'espace universitaire, et permettra de démasquer aussi les responsables des dégâts et désordres causés afin de les sanctionner. Ici, se pose la question de la liberté et de l'intimité des individus.

Cette remarque est exacte, mais pour une question de sécurité collective, les libertés individuelles passent au second plan. Bien de rues, de magasins, de maisons d'habitation, d'aires de sports, d'aéroports, de cars, *etc.*, sont équipés de caméras et cette disposition est logique : elle protège les biens, la liberté et la vie individuels ainsi que le bien commun. La fouille systématique des véhicules et de leurs occupants et des piétons aux entrées des universités et des grandes écoles renforcera, notamment, la sécurité, comme cela s'opère déjà dans des écoles américaines. C'est un puissant moyen de lutte contre la drogue, la circulation des armes, *etc.* et ceci sous-entend que les établissements sont clôturés. L'effectif des vigiles qui assurent la sécurité est, la plupart du temps, dérisoire. C'est la raison pour laquelle quand des manifestations hostiles au vivre-ensemble éclatent, ceux-ci n'interviennent pas pour faire obstacle au danger mais se cachent ou assistent, impuissants, au « spectacle ». Une révision à la hausse de leur nombre est donc recommandée : le recrutement pourrait se faire parmi les étudiants (les policiers, gendarmes, militaires n'ont le droit d'intervenir dans les universités et grandes écoles qu'en cas de raison d'État : prise d'otages, fusillades, graves affrontements entre étudiants, *etc.*). Toutes ces propositions d'ordre matériel ne constituent-elles pas des dépenses trop élevées pour l'État et les propriétaires des établissements privés ? Pas du tout : les grandes choses nécessitent d'énormes sacrifices et qui veut siéger dans la cour des grands doit mettre la main à la poche pour atteindre son objectif.

Un autre pan du succès des établissements très convoités est la crédibilité de leurs évaluations. En effet évaluer, consciencieusement, les travaux des étudiants conduit ceux-ci à étudier sérieusement, à ne compter que sur eux-mêmes et Dieu pour leur réussite universitaire et extra-universitaire, quand ils passeront des concours ou des tests pour leur intégration à la fonction publique ou leur recrutement dans une société privée. Travailler honnêtement et étudier comme il se doit reviennent à dire « non » au harcèlement sexuel des enseignants-chercheurs et des étudiants, à fuir la corruption en se contentant de son salaire, de sa bourse, de ce qu'on a en propre. Il est avilissant qu'un étudiant propose à un enseignant-chercheur de l'argent ou autre chose en vue d'obtenir, de lui, illégalement et illégitimement des faveurs. De semblables pratiques n'encouragent point à la culture de l'excellence mais ouvrent les

portes de la prison, dévalorisent l'enseignant-chercheur mais aussi l'étudiant aux yeux de la société, clouent aux piloris la science, le mérite, l'émulation à l'honneur et à la justice et surtout la prospérité présente et future du pays.

Les étudiants, les enseignants-chercheurs et le pouvoir temporel sont perfectibles, à condition qu'ils s'écoutent mutuellement, de façon sincère et durable, et s'engagent franchement à mettre de côté leurs intérêts partisans pour ne considérer que le bien public. Si chaque camp s'arcboute sur sa logique, c'est-à-dire sur sa position, de façon radicale, alors on a affaire à un dialogue s'apparentant à celui de la tour de Babel. Pour échapper à ce type d'*imbroglio*, Christian Morel confie à Louise Cuneo :

> Il faut se méfier de la logique ; elle n'est pas toujours fiable. Et il ne faut pas oublier que la logique des uns va parfois à l'encontre de celle des autres, alors même qu'aucun ne se trompe. Il peut s'agir, par exemple, de la confrontation de plusieurs rationalités. C'est le cas de la logique économique qui s'oppose à celle des cheminots de la SNCF. C'est toute la difficulté des négociations : il faut trouver des compromis entre des modes de raisonnements différents (L. Cuneo, p. 33).

Si les différents syndicats des enseignants-chercheurs s'unissent pour mener un même combat, si la concurrence insensée ne les conduit pas à casser, pour cause de jalousie, de sadisme, d'inféodation à l'État, à un parti politique ou à une structure de l'obscurantisme la grève raisonnable que planifie ou organise l'un quelconque des syndicats, alors les revendications des enseignants-chercheurs seront, en un temps record, couronnés de succès : le dialogue avec les autorités politiques sera apaisé et la trêve sociale un franc succès (cette réalité des choses est également valable pour les syndicats des étudiants).

La cherté actuelle de la vie est une sage conseillère qui recommande aux enseignants-chercheurs de faire preuve d'humilité afin de révolutionner leur existence. Effectivement le coût de la vie est tellement élevé que leurs salaires et accessoires de salaires sont largement insuffisants pour qu'ils subviennent, la tête haute, aux besoins de leur famille qui ne se limite pas à la famille nucléaire mais s'étend bien au-delà de la grande famille pour inclure des ressortissants de leurs villages respectifs. Il convient donc de relever leurs salaires et accessoires de salaires pour qu'ils s'occupent, comme il se doit, de leur famille et investissent suffisamment d'argent dans les achats de documents

qui vont rehausser leur niveau intellectuel et, partant, celui des apprenants et la qualité de prestation des travailleurs du pays.

Ce changement de revenus leur permettra notamment de participer de plus en plus aux colloques nationaux et internationaux qui poliront en eux l'art de la discussion constructive et d'importer dans leurs universités, grandes écoles et nations les acquis ou expériences dont ils se sont enrichis pendant leurs contacts avec autrui. L'amélioration de leurs gains universitaires les poussera également à multiplier les enquêtes sur le terrain, à accorder une priorité inestimable aux investigations dans des laboratoires personnels, privés ou publics. Les résultats de leurs recherches, qu'ils mettront au service de leurs établissements, patries, régions, continents et du monde, apporteront un plus, un mieux être à l'humanité (malheureusement eux-mêmes et leurs travaux sont, la plupart du temps, méconnus du grand public). L'augmentation des salaires et accessoires de salaire sauvera de nombreuses vies au sein des enseignants-chercheurs des établissements publics qui décèdent, malheureusement, de plus en plus jeunes à force de stress, d'épuisement, de courir, par-ci par-là, pour travailler dans plusieurs structures privées éducationnelles afin de répondre présents aux exigences de survie de leur famille.

Conclusion

Les universités et les grandes écoles, publiques comme privées, sont uniques en leur genre parce qu'elles sont des « industries » qui enfantent, « fabriquent » les futurs présidents de la république, premiers ministres, ministres, députés, sénateurs, savants, entrepreneurs, *etc.* À ce titre, elles sont indispensables à la stabilité et à l'essor des nations, surtout celles de l'Afrique qui aspirent à l'émergence. C'est la raison pour laquelle pour un enseignement de qualité, ces établissements ne doivent pas être seulement l'affaire des enseignants-chercheurs et des étudiants, mais aussi celle de l'État-patron, du patronat, des parents et de tous les autres acteurs du système éducatif.

D'autres facteurs non moins importants qui concourent au succès de ces temples du savoir concernent les conditions de travail des apprenants et des

formateurs. Celles-ci doivent être le souci sempiternel de tout pouvoir politique et des propriétaires des établissements privés du supérieur car sans elles, rien de bon ne peut être enseigné ou appris : doter les universités et grandes écoles de toutes les infrastructures indispensables, tant en qualité qu'en quantité suffisante ; veiller au respect des volumes horaires des cours, des droits de l'homme et de la dignité humaine. La récompense objective des meilleurs établissements, enseignants-chercheurs, chercheurs, étudiants voire agents administratifs et techniques, quant à elle, stimule ces acteurs de l'éducation à toujours se surpasser dans une saine concurrence et contribue au rayonnement de leur pays. Les performances atteintes par ceux-ci deviendront, notamment, de plus en plus satisfaisantes à mesure que les salaires et accessoires de salaires des enseignants-chercheurs et chercheurs seront en rapport étroit avec leur temps, c'est-à-dire avec les réels besoins qu'exigent leurs conditions d'existence.

Pour l'excellence à l'enseignement supérieur privé, il est raisonnable de ne plus permettre à n'importe quel individu ou groupe de personnes d'ouvrir un établissement, car avoir assez d'argent pour le faire ne suffit pas : les fondateurs ou propriétaires doivent être titulaires d'une thèse de doctorat, tout comme il est exigé d'être docteur en pharmacie pour être autorisé à posséder une pharmacie. Les docteurs sans-travail et désargentés pourraient faire appel à des actionnaires pour ouvrir leurs universités et grandes écoles.

Références bibliographiques

ATANGANA Ngono Vanessa, 2021, « L'Université du Rwanda entame un processus de suppression des filières jugées inadaptées au marché de l'emploi », in *agenceecofin.com/formation/2105-88428-l-universite-du-rwanda-entame-un-processus-de-suppression-des-filieres-jugees-inadaptees-au-marche-de-l-emploi.* Article publié le 21 mai 2021 à 15h01 et modifié le même jour à 20h13. Site consulté le 25 octobre 2022 à 02h45.

BONNEAU, novembre 2008, Cécile, « Quand les scientifiques trichent », in *Science et vie*, numéro 1094, p. 56-69.

CUNEO Louise, pas de date de publication, « Christian Morel : « L'Excès de règles mène à des décisions absurdes » », in *Le Point hors-série*, numéro 4, p. 33-35.

DEVEY Muriel, du 20 au 26 décembre 2009, « Aide-toi, l'État t'aidera », in *Jeune Afrique*, numéro 2554.

DROMARD Thiébault, 1er septembre 2011, « Décentralisation, le nouveau maître mot de l'école », in *Challenges*, numéro 266, p. 14-17.

DUMOULIN Sébastien, du 27 octobre au 9 novembre 2013, « Business school. Passeport pour la mondialisation », in *Jeune Afrique*, numéro 2755, p. 114-117.

GAIRIN, Victoria et RECASENS, Olivier, 20 mars 2014, « Le futur Einstein sera Africain ! », in *Le Point*, numéro 2166, p. 122-123.

Jeune Afrique, du 04 au 10 juin 2017, « Université Centrale », in *Jeune Afrique*, numéro 2943, p. 68-69.

KÉFI Ridha, septembre-octobre 2010, « Do you speak French [Parlez-vous français] ? », in New *African. Le Magazine de l'Afrique*, numéro 16, p. 28-30.

La Banque mondiale, 2014, « L'Avenir de l'Afrique passe par l'enseignement des sciences et de la technologie, affirment Paul Kagamé, président du Rwanda, et Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale », in *banquemondiale.org/fr/news/press-release/2014/03/13/higher-education-in-science-technology-critical-for-africa-s-future-say-rwanda-s-president-kagame-wb-s-makhtar-diop*. Article publié le 13 mars 2014. L'heure de la publication n'est pas mentionnée. Site consulté le 25 octobre 2022 à 02h00.

La Bible des communautés chrétiennes, 1998, trad. de HURAULT, Bernard et HURAULT Louis, Kinshasa, Médiaspaul.

LOCKE John, 1965, *Lettre sur la tolérance,* trad. de POLIN, Raymond, Paris, Quadrige / PUF, deuxième édition.

LOCKE John, 2013, Que faire des pauvres ?, trad. de BURY, Laurent, Paris, PUF, première édition.

LOCKE, John, 1977, *Deuxième traité du gouvernement civil*,trad. de GILSON, Bernard Paris, Librairie philosophique jean Vrin, seconde édition.

MAROT Christelle, octobre-novembre 2013, « L'enseignement public, un grand corps malade », in *New African. Le Magazine de l'Afrique*, numéro 34, p. 42-43.

N'GORAN David K., 2015, *Les enfants de la lutte. Chronique d'une imagination politique à Abidjan*, Abidjan, Nouvelles Éditions Balafons, première édition.

N'GORAN David, KLOINWHELE Koné et ADJOUMANI Élise Mia, 2014, « Côte-d'Ivoire-De « 'la culture littéraire » à l'attention de M. Gnamien Konan,

ministre de l'enseignement supérieur », in https://connectionivoirienne.net/2014/05/22/cote-divoire-culture-litteraire-lattention-m-gnamien-konan-ministre-lenseignement-superieur, Article publié le 22 mai 2014. L'heure de la publication n'est pas mentionnée, consulté le 25 mai 2022 à 01h15.

PROLONGEAU Hubert, 13 décembre 2007, « C'était des cancres », in *Le Point*, numéro 1839, p. 50-53.

REMY Jacqueline, du 14 au 20 février 2009, « Biologistes, mathématiciens, chimistes, physiciens, économistes. Mais où sont passés les cerveaux français ? », in *Marianne*, N°617, p. 60-66.

ROCHE Florence, 2013, « Quel avenir pour la bibliothèque en tant que lieu ? », in ROCHE Florence (sous la dir. de) et SABY Frédéric (sous la dir. de), *L'Avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*, Presses de l'enssib, Première édition, p. 139-161.

SORO Guillaume, 2005, *Pourquoi je suis devenu rebelle. La Côte-d'Ivoire au bord du gouffre*, Paris, Hachette Littératures, première édition.

VEILLE Simon, mai-juin 2013, « Albert Einstein, science et conscience », in *Historia (spécial)*, N°11, p. 42-47.